

Faculté des sciences et du sport :

Diplômes :

Les prérogatives en matière d'encadrement sportif

- LICENCES STAPS
- LICENCES PROFESSIONNELLES
- MASTERS STAPS
- DIPLOMES UNIVERSITAIRES

Site d'Angoulême : bacheliers de la Charente et de la Charente-Maritime :

- Capacité d'accueil réelle fixée : 144 étudiants
- Limite de recrutement externe post-bac : 111 étudiants
- Places réservées redoublants : 23 étudiants
- Autre type de places réservées : 10 étudiants sportifs de haut niveau ou étudiant étranger (reversées dans recrutement général si non pourvues)

La priorité est donc donnée aux bacheliers de l'académie de Poitiers. Lorsque les candidatures n'excèdent pas la capacité d'accueil, seul un tirage aléatoire réalisé par post-bac sera à même d'attribuer les propositions d'admissions à origine géographique et rang de vœu équivalent. Seuls les candidats ayant reçu une proposition d'admission seront autorisés (hors dérogations éventuelles) à s'inscrire à l'issue de la procédure post-bac.

LICENCES PROFESSIONNELLES (3 ans)

Présentation des licences professionnelles

Licence pro Animation Gestion des activités de pleine nature (tourisme)

Licence pro AGO Activités Aquatiques (MNS)

Licence pro Santé mention Vieillesse et Activités Physiques Adaptés(Educateur des activités physiques pour 3ème et 4ème âge)

MASTERS STAPS (4 ans)

Présentation des masters STAPS

- Master STAPS mention Enseignement et Formation en EPS (Prof)
- Master STAPS mention Management du sport (responsable de communication , de magasin)
- Master STAPS mention INGénierie de la Rééducation , du Handicap et de la Performance Motrice (ingénieur d'études)